

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 AVRIL 2015

Président : M Jérôme BERNARD

Présents : MM Jean Paul CHABAL, Céline BACCONNIER, Jean Paul BEAUTHEAC, Catherine BOIS, adjoints,
MM Jean LEYNAUD, Yves CARLE, Denise CHOCHILLON, Liliane JULIEN, Norbert CLIGNAC, Christiane COSTE,
Bruno HILAIRE, Ghislaine AUTRICQUE, Cynthia MICHEL

Absent :

Secrétaire de séance : Ghislaine AUTRICQUE

Ordre du jour

GESTION INTERCOMMUNALE

- d'appel d'offres Centre d'Incendie et de Secours – reconstruction avec principe de participation

FINANCE

- Vote pour 2015 des taux d'imposition des 3 taxes directes locales
- Présentation et vote des budgets primitifs - exercice 2015 pour
 - Le budget général
 - Le budget annexe complexe Lous Esclos
- Pour information – budget 2015 du CCAS
- Tarif location salle Gournier
- Convention avec le Conseil Général pour une aide technique en matière de voirie en remplacement de l'ATESAT – complément à la décision du 15/01/2015

FONCIER

- Transfert de voiries – Les micocouliers 1 et 2

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire remercie les élus de leur présence et après s'être assuré que le quorum est atteint, il ouvre la séance à 18H30.

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

Finance – demande de subvention auprès du SDE07 pour l'éclairage public au Quartier de l'Esclopieur.

L'assemblée donne son accord.

GESTION INTERCOMMUNALE

- Centre d'Incendie et de Secours de Privas – reconstruction avec principe de participation

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la volonté du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche de reconstruire le centre d'incendie et de secours de Privas, le bâtiment actuel étant devenu exigu et inopérant.

Le Maire précise que le projet d'implantation se situe à la zone du Lac sur la Commune de Privas.

Au vu des règles arrêtées par le SDIS de l'Ardèche, la prise en charge du financement, sur une base HT, se fait à hauteur de 65 % par le SDIS et 35 % par les communes concernées. Les réunions avec l'ensemble des Maires, qui se sont tenues au Département les 8 décembre 2014 et 16 février 2015, ont permis de définir les modalités de répartition des 35 %. A savoir au prorata de la population DGF de chaque commune concernée avec un étalement sur 3 exercices, à partir de 2016.

Le projet est estimé à 3 200 000 euros HT dont 1 120 000 euros à la charge des communes étalé sur 3 exercices budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le principe de reconstruction du CIS de Privas et de donner un accord de principe à la participation de la commune d'Alissas pour le cofinancement de ce projet à hauteur de 35 % du montant HT, au prorata du nombre d'habitants.

FINANCE

- Vote pour 2015 des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le produit attendu des contributions directes locales à 405 325 €.

Les taux des trois taxes communales sont les suivantes :

Le taux de la taxe d'habitation est de 17,64 % (17,38 % en 2014).

Le taux de la taxe foncière sur le bâti est de 14,06 % (13,85 % en 2014)

Le taux de la taxe foncière non-bâti est de 65,88 % (64,91 % en 2014).

Le produit fiscal supplémentaire attendu serait de 5 989€.

Le Maire explique que cette variation supplémentaire est due à la baisse de la dotation de fonctionnement de l'État de 18 844€ et par la prise en compte de charges supplémentaires comme la mise en place des réformes scolaires (TAPS : 21 000€), la convention avec le Département suite à l'arrêt de l'aide de l'Etat pour l'ATESAT (3 670€), l'instruction des permis d'urbanisme par la CAPCA (9 200€) soit 52 714 € de charges supplémentaires.

Libellés	Nouveau taux	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2015	Produit correspondant
Taxe d'habitation	17.64	1 350 000	234 630
Taxe foncière	14.06	1 140 000	157 890
Foncier non bâti	65.88	10 500	6 816
		TOTAL	405 325

- Présentation et vote des budgets primitifs - exercice 2015

- Budget général

Le Maire souligne que, dans le financement de la section d'investissement, 200 000€ proviennent d'un excédent de fonctionnement de 2014 et 173 000 € proviennent d'un virement de la section de fonctionnement du budget 2015.

Un important programme de voirie est prévu ainsi que la rénovation de la salle des fêtes sous réserve de l'octroi des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.

SECTION	PROPOSITIONS	VOTE
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	1 166 446	1 166 446
Recettes	1 166 446	1 166 446
dont résultat reporté	106 279	
INVESTISSEMENT		
Dépenses	1 091 523	1 091 523
dont restes à réaliser	68 150	
dont résultat reporté	168 754	
Recettes	1 091 523	1 091 523
dont restes à réaliser	45 469	
TOTAL DU BUDGET	2 257 969	2 257 969

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget général tel qu'il est présenté.

- Budget annexe « Complexe Lous Esclos »

SECTION	PROPOSITIONS	VOTE
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	228 940	228 940
Recettes	228 940	228 940
INVESTISSEMENT		
Dépenses	291 000	291 000
Recettes	291 000	291 000
Dont résultat reporté	79 920	
TOTAL DU BUDGET	519 940	519 940

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget annexe « Complexe Lous Esclos » tel qu'il est présenté.

- Pour information budget CCAS - exercice 2015 – ce budget a été voté le 9 mars 2015

COMPTE	LIBELLES	BUDGET PRECEDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4161	7752
60623	alimentation	1240	1752
60628	autres fournitures non stockées	121	100
611	contrats de prestations de services repas fin année	2800	3500
611	repas du 28.6.2015		1500
6247	Transports (28.6.2015)		900
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40	40
6451	cotisations à l'URSSAF	40	40
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1680	1800
6558	Actions sociales intercommunales (1,20 €/hab)	1680	1800
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 881	9 592
70	PRODUITS DES SERVICES		1500
70688	Repas du 28.6.2015		1500
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	5000	7600
7474	commune d'Alissas	5000	7600
002	RESULTAT REPORTE	881	492
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 881	9 592

- Tarif de location – salle Gournier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1^{er} avril 2014, de compléter les tarifs de location de la salle Gournier comme suit :

	DEMI-JOURNEE	LA JOURNEE	LE WEEK END
TARIFS	80 EUROS	100 EUROS	160 EUROS
	CAUTION – 500 EUROS		

- Convention avec le Conseil Général pour une aide technique en matière de voirie en remplacement de l'ATESAT – complément à la décision du 15/01/2015

Le Maire rappelle que l'assemblée a décidé le 15 janvier 2015 de recourir au service d'aide technique en matière de voirie communale, pour la mission de base, proposé par le Département. Cette assistance technique et financière concerne les travaux d'entretien et de réhabilitation de la voirie.

Il précise que les aménagements des arrêts de car font partis d'une mission complémentaire optionnelle. Sachant que le projet d'amélioration de l'arrêt de car (aménagement et cheminement PNR) en face de la mairie, est prévu au budget, il demande à l'assemblée de recourir à cette mission complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de recourir à la mission complémentaire optionnelle jusqu'au 31 décembre 2015 et autorise le Maire à signer la convention pour un montant de 3 670 €.

- Demande de subvention auprès du SDE07, pour l'éclairage public du Quartier de l'Esclopieur

Le Maire rappelle qu'en séance du 11 septembre 2014, l'assemblée avait décidé de l'enfouissement des réseaux électriques Quartier l'Esclopieur. Il présente un devis du SDE07 pour la mise en place de 20 candélabres en acier galvanisé, y compris la dépose de 3 existants. Le montant HT est de 24 680,42 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis à hauteur de 24 680,42 euros HT et sollicite le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche pour une subvention à ces travaux à hauteur de 50% soit 12 340,21€.

FONCIER

- Transfert de voiries – Les micocouliers 1 et 2

Le Maire rappelle que, le 10 février dernier, il avait rencontré, en présence de Jean Paul BEAUTHEAC et Norbert CLIGNAC, Mme OCANA (Société CAPELLI), Mme DALMAS et Mme REY (association syndicale des Micocouliers 2)

Il avait été établi que la portion de terrain, servant de chemin et appartenant aux consorts DALMAS, déversait lors d'épisodes pluvieux des cailloux de dimensions plus ou moins importantes, endommageant ainsi les voies privées des lotissements micocouliers 1 et 2 et obstruant les réseaux existants. Pour contenir ces problèmes, une réfection de ce terrain s'avérait indispensable pour la reprise des voiries par la commune. Ces travaux, financés à 50 % par la Société CAPELLI et 50 % par les consorts DALMAS, ont été réalisés.

Il sollicite l'assemblée pour la reprise des voiries intérieures de ces 2 lotissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte de la Société « 2 C AMENAGEMENT » le transfert de la voirie intérieure du lotissement « Les micocouliers 1 » dans le domaine communal ; à savoir les parcelles E 1330 – 1334 – 1336 – 1343 – 1350 – 1353.
- accepte, de l'Association Syndicale des micocouliers 2, le transfert de la voirie intérieure du lotissement « Les micocouliers 2 » dans le domaine communal ; à savoir les parcelles E 1378 – 1379 – 1396.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision et notamment l'acte notarié établi par l'étude de Me SABATIER – 07000 PRIVAS.
- précise que tous les frais, consécutifs au règlement de ce dossier, seront supportés par la Société « 2 C AMENAGEMENT ».

QUESTIONS DIVERSES

- Adhésions au SDEA

Le Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche informe les communes de l'adhésion de 15 nouvelles collectivités territoriales : ALBA, BANNE, COUX, LACHAMP RAPHAEL, LE PLAGNAL, ST ANDEOL DE VALS, ST BAZILE, ST BAUZILE, ST FORTUNAT, ST JULIEN DU SERRE, ST MAURICE D'ARDECHE, THUEYTS, VIVIERS, PAYS DE VERNOUX et VAL D'AY.

- Commission cimetière

Pour la perspective d'une reprise de concessions abandonnées, une commission cimetière est mise en place, composée de : Ghislaine AUTRICQUE, Céline BACCONNIER, Denise CHOCHILLON, Christiane COSTE, Jean Paul CHABAL et Jean LEYNAUD.

- Prochaines réunions

- ✓ 8 avril 2015 – CAPCA – débats d'orientations budgétaires – 24 points à délibérer.
- ✓ 9 avril 2015 – réunion en Mairie de Privas sur la voie verte et le contournement de Privas.
- ✓ 15 avril 2015 – vote du budget primitif de la CAPCA
- ✓ 19 mai 2015 – réunion en Mairie de Privas sur le portage des repas.
- ✓ 21 mai 2015 - en mairie d'Alissas – projet MARPA (Maison de retraite) avec les services du Département, de la MSA et de la CAPCA.

- Dates à retenir

- ✓ 11 avril et 2 Mai– pétanque sociétaire
- ✓ 18 avril 2015 – Les foulées du Viaduc course annuelle de l'association « courir avec Alissas »
- ✓ 24-25-26 avril 2015 – fête du printemps organisé par le Comité des fêtes d'Alissas
- ✓ 10 mai 2015 – tournoi de Poker organisé par « Poker Alissas Club »
- ✓ 23 Mai 2015 – repas chasse ACCA
- ✓ 29 mai 2015 – cérémonie pour les nouveaux arrivants d'Alissas
- ✓ 30 Mai – vide grenier organisé par le Sou des écoles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

Le Maire, Jérôme BERNARD